

APPEL A CANDIDATURE D'AGENTS RECESSEURS

Le recensement des habitants de la commune de BACILLY va se dérouler du 19 janvier au 18 février 2023. A cet effet, la mairie recrute deux agents recenseurs chargés d'assurer la collecte du recensement auprès des habitants.

L'agent doit en particulier être disponible en soirée et le samedi pour rencontrer les habitants ; la collecte doit se faire du lundi au samedi. En vue de cette mission l'agent recenseur devra participer obligatoirement à deux demi-journées de formation dispensées par l'INSEE prévues entre le 03 janvier 2023 et le 18 janvier 2023 et effectuer une tournée de reconnaissance, obligatoire, entre celles-ci.

Toute personne intéressée par cette mission peut déposer sa candidature auprès de l'Accueil de mairie ou sur mairie.bacilly@wanadoo.fr.